Informations Rapides



27 août 2009 - n° 223

223 CONJONCTURE

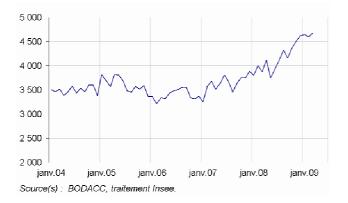
Défaillances d'entreprises - Jugements d'ouverture de procédure rendus en mars 2009 (annonces publiées jusqu'en juin 2009)

Les défaillances d'entreprises : +1,8 % en mars 2009

Le nombre de défaillances d'entreprises jugées au cours du mois de mars 2009 est en hausse par rapport au mois de février 2009 (+1,8 %), en données corrigées des variations saisonnières (CVS) et du nombre de jours ouvrables (CJO).

Le nombre de défaillances jugées au cours des mois de janvier, février et mars 2009 est en hausse par rapport aux mêmes mois de l'année précédente (+19,6 %).

Défaillances d'entreprises en date de jugement – Données CVS-CJO *



Cumulées sur une année, les défaillances ont augmenté de 16,2 %

Le nombre de défaillances jugées au cours des douze derniers mois est en hausse par rapport aux douze mois précédents (+16,2 %).

Défaillances d'entreprises en date de jugement

données CVS-CJO*

	Nov. 2008	Déc. 2008	Jan. 2009	Fév. 2009	Mars 2009
Ensemble	4 504	4 619	4 644	4 598	4 678
Évolution m/(m-1) %	3,2	2,6	0,5	-1,0	1,8

^{*} Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

N. B.: Cette série désaisonnalisée « ensemble » a été calculée comme la somme des séries "secteurs d'activités de niveau d'agrégation A 10" désaisonnalisées (cf. tableaux p.2). Source : BODACC, traitement Insee

Défaillances d'entreprises en date de jugement

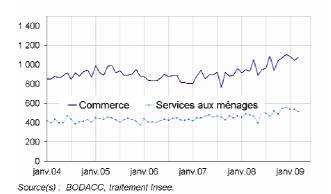
données brutes

				donnees brates
	Glissement du		Cumul	Cumul
	cur	nul*	sur les	sur les
	3 mois	12 mois	12 derniers	12 mois pré-
	(%)	(%)	mois	cédents
Ensemble	19,6	16,2	52 086	44 814

^{*} Défaillances d'entreprises durant les 3 ou 12 derniers mois comparées aux mêmes mois un an auparavant.

Source : BODACC, traitement Insee

Défaillances d'entreprises dans le commerce et les services - en date de jugement - Données CVS-CJO



Défaillances d'entreprises en date de jugement

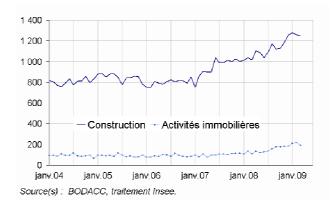
données CVS - CJO

		donnees cvs - Coo		
	NA*	Jan. 2009	Fév. 2009	Mars 2009
Ensemble		4 644	4 598	4 678
Industrie	BE	360	390	444
dont industrie manufacturière	С	347	381	428
Construction	FZ	1 280	1 260	1 248
Commerce, transports,	GI	1 746	1 725	1 780
hébergement et restauration				
dont Commerce ; répar. auto.	G	1 083	1 044	1 076
dont Transports	Н	154	153	169
et entreposage				
dont Hébergement	I	497	519	525
et restauration				
Information et télécommunication	JZ	118	109	117
Activités financières et d'assur.	ΚZ	41	48	45
Activités immobilières	LZ	210	217	191
Soutien aux entreprises	MN	536	536	513
Enseignement, santé,	PQ	101	87	94
action sociale				
Services aux ménages	RS	254	226	247

N. B.: les différentes séries présentées dans ce tableau ont été désaisonnalisées indépendamment les unes des autres. La série désaisonnalisée « ensemble » a été calculée comme la somme des séries "secteurs d'activités de niveau d'agrégation A 10" désaisonnalisées.

Source : BODACC, traitement Insee

Défaillances d'entreprises dans la construction et l'immobilier - en date de jugement - Données CVS-CJO



Défaillances d'entreprises en date de publication

données brutes

	NA*	Avr. 2009	Mai 2009	Juin 2009
Ensemble		4 657	4 443	4 399
Industrie	BE	440	387	370
dont industrie manufacturière	С	418	377	359
Construction	FZ	1 291	1 209	1 244
Commerce, transports,	GI	1 734	1 685	1 624
hébergement et restauration				
dont Commerce ; répar. auto.	G	1 041	1 043	1 002
dont Transports	Н	176	150	135
et entreposage				
dont Hébergement	- 1	517	492	487
et restauration				
Information et télécommunication	JZ	127	119	110
Activités financières et d'assur.	ΚZ	71	80	80
Activités immobilières	LZ	198	186	169
Soutien aux entreprises	MN	455	474	474
Enseignement, santé,	PQ	91	76	86
action sociale				
Services aux ménages	RS	250	227	242

^{*} Nomenclature agrégée : les codes sur 2 caractères correspondent au niveau d'agrégation A 10 de la NA; les codes sur 1 caractère correspondent aux sections de la NAF rév. 2, ou niveau d'agrégation A 21. de la NA.

Source: BODACC, traitement Insee

Pour en savoir plus :

Une défaillance n'est pas une cessation – Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Les statistiques de défaillances d'entreprises couvrent ainsi l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures de redressement : liquidation ou redressement par continuation ou reprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations ne représentent qu'une partie des cessations d'entreprises (entre 10 % et 20 % selon les secteurs). **Trois mois entre la date d'un jugement et sa publication** — Les statistiques de défaillances proviennent du Bulletin officiel d'annonces civiles et commerciales (BODACC), qui publie tous les mois les jugements intervenus aux cours des mois précédents. Des aléas techniques peuvent faire varier considérablement le volume des publications (vacances, grèves, rattrapages...). Afin d'annuler ces effets techniques et de présenter des séries cohérentes dans le temps, des séries sont publiées en date de jugement. Toutefois, il faut attendre trois mois pour obtenir 98 % des jugements effectués au cours d'un mois donné, ce qui explique le décalage temporel entre les deux séries.

Des séries CVS-CJO depuis 1993 – La série des défaillances d'entreprises a été recalculée en NAF rév. 2 depuis l'année 1993. Les séries complètes sont disponibles sur le site insee.fr rubrique "Bases de données - Indices et séries statistiques".

Afin de pouvoir comparer le nombre de défaillances entre différents mois, le nombre de défaillances d'entreprises de chaque mois est corrigé des variations saisonnières (CVS) et des jours ouvrables (CJO) via la procédure X12-Arima du logiciel SAS.

- Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées...) sont disponibles sur la page HTML de cette publication : http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=71
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

^{*} Nomenclature agrégée : les codes sur 2 caractères correspondent au niveau d'agrégation A 10 de la NA; les codes sur 1 caractère correspondent aux sections de la NAF rév. 2, ou niveau d'agrégation A 21, de la NA.